



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 8 avril 2013

THB-CP(2013)RAP10

# **COMITE DES PARTIES CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS**

---

**10<sup>e</sup> réunion du Comité des Parties**  
(Strasbourg, 15 mars 2013)

**RAPPORT DE RÉUNION**

---



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Points 1 et 2 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour .....  | 4  |
| Point 3 de l'ordre du jour : Élection du président du Comité des Parties .....   | 4  |
| Point 4 de l'ordre du jour : Échange de vues avec le président par intérim du GRETA .....  | 4  |
| Point 5 de l'ordre du jour : Examen des rapports du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par la France, la Lettonie, Malte et le Portugal..... | 6  |
| Point 6 de l'ordre du jour : Débat sur une éventuelle révision des règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA .....  | 7  |
| Point 7 de l'ordre du jour : Dates des futures réunions .....  | 8  |
| Point 8 de l'ordre du jour : État des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains .....  | 8  |
| Point 9 de l'ordre du jour : Informations sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le Comité des Parties .....   | 8  |
| Point 10 de l'ordre du jour : Informations sur les activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité des Parties .....  | 9  |
| Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses.....  | 9  |
| Point 12 de l'ordre du jour : Adoption de la liste des décisions prises .....  | 9  |
| Annexe I .....   | 10 |
| Annexe III .....   | 11 |

## **Points 1 et 2 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. Le Comité des Parties de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (ci-après dénommés respectivement « le Comité » et « la Convention ») a tenu sa 10<sup>e</sup> réunion le 15 février 2013 à Strasbourg.
2. La réunion est ouverte par l'ambassadeur Alain COOLS (Belgique), vice-président du Comité, qui invite les membres du Comité à adopter le projet d'ordre du jour de la réunion. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté par le Comité, figure à l'annexe I. La liste des participants à la réunion fait l'objet de l'annexe II.

## **Point 3 de l'ordre du jour : Élection du président du Comité des Parties**

3. Le vice-président rappelle que le second mandat à la présidence du Comité de l'ambassadrice Tatiana PÂRVU (République de Moldova) est venu à expiration le 30 janvier 2013. Au nom du Comité, il adresse ses remerciements à Mme PÂRVU pour son engagement en faveur de la lutte contre la traite et pour la manière dont elle a dirigé les travaux du Comité et y a contribué pendant les deux années de sa présidence.
4. Le vice-président informe le Comité que deux ambassadeurs ont fait part de leur intérêt à assumer les fonctions de président du Comité des Parties : l'ambassadeur Joseph LICARI (Malte), qui a présenté sa candidature le 18 janvier 2013, et l'ambassadeur Pekka HYVÖNEN (Finlande), qui a présenté sa candidature le 24 janvier 2013.
5. Le vice-président rappelle que l'élection nécessite une majorité des deux tiers des voix exprimées au premier tour et la majorité simple au second.
6. Le Comité procède à l'élection du président au scrutin secret, comme le prévoit la règle 4 des Règles de procédure du Comité des Parties. À l'issue de deux tours de scrutin, l'ambassadeur LICARI est élu président pour un premier mandat d'un an à compter du 15 février 2013.
7. Le nouveau président remercie le Comité de lui avoir confié ce rôle important et prend la présidence de la réunion.

## **Point 4 de l'ordre du jour : Échange de vues avec le président par intérim du GRETA**

8. Le président porte à la connaissance du Comité la décision du GRETA selon laquelle, dans l'attente de l'élection de son nouveau bureau à sa prochaine réunion plénière en mars 2013, ses travaux seraient dirigés par un bureau par intérim, et M. Nicolas LE COZ continuerait d'assumer les fonctions de président par intérim. Le président invite M. LE COZ à prendre la parole.
9. M. LE COZ informe le Comité que le GRETA a récemment rendu publics quatre rapports d'évaluation par pays, qui concernent la France, la Lettonie, Malte et le Portugal. S'appuyant sur ces rapports, il présente certaines nouvelles tendances. Tandis que la traite aux fins d'exploitation sexuelle demeure la principale forme de traite, on recense un nombre croissant de cas de traite aux fins d'exploitation par le travail, qui touche principalement les hommes. M. LE COZ mentionne également des formes de traite à d'autres fins d'exploitation, telles que la mendicité forcée et la commission d'infractions pénales, qui augmentent dans des pays comme la France. Il évoque en outre la traite aux fins de mariage de complaisance, mentionnée dans le rapport sur la Lettonie, et souligne que dans la plupart des cas, les mariages de complaisance sont des mariages illicites que les deux parties contractent en vue d'obtenir un avantage ; ils ne comportent pas les trois éléments d'action, de moyens et d'objectifs qui caractérisent l'infraction de traite. Cela dit, M. LE COZ considère que dans certains cas, les mariages de complaisance peuvent engendrer une situation propice à l'exploitation ; c'est pourquoi le GRETA entend rester attentif à ce phénomène.

10. M. LE COZ souligne que l'une des principales difficultés observées par le GRETA réside dans l'absence de données complètes, fiables et comparables sur la traite des êtres humains. Il mentionne l'exemple positif du Portugal, qui a établi un système de collecte de données. Le GRETA vérifie également, dans ses rapports, l'existence de procédures formalisées pour l'identification et l'orientation des victimes de la traite (le « mécanisme national d'orientation »), qui font encore défaut en France et en Lettonie. Parmi les domaines où des améliorations sont nécessaires figure en outre l'accès à une indemnisation pour les victimes de la traite. Évoquant les tendances positives, M. LE COZ souligne que, dans presque toutes les Parties, des structures de coordination de la lutte contre la traite sont bien établies et des plans d'action nationaux ont été adoptés et sont mis en œuvre.

11. Enfin, M. LE COZ rend compte de sa participation à une récente réunion de la commission de l'APCE sur l'égalité et la non-discrimination, qui s'est tenue dans le contexte de la préparation d'un rapport ayant pour titre « Incriminer l'achat de services sexuels pour combattre la traite aux fins d'exploitation sexuelle » (rapporteur : M. MENDES BOTA). M. LE COZ souligne que le fait de rendre les clients des travailleurs du sexe passibles de sanctions pénales peut sembler être un outil propre à réduire la demande à l'origine de la traite, mais que cela peut également poser un certain nombre de problèmes du point de vue de la lutte anti-traite. En particulier, il note que la criminalisation de la prostitution pourrait entraver l'identification des victimes de la traite dans la mesure où les clients et les travailleurs du sexe seraient moins enclins à signaler à la police des incidents de nature criminelle ; en outre, parce qu'alors la prostitution entrerait plus encore dans la clandestinité et que les travailleurs du sexe seraient davantage exposés au risque de mauvais traitements et d'exploitation, les services sanitaires et sociaux pourraient avoir des difficultés accrues à atteindre les victimes de la traite.

12. Le président remercie M. LE COZ pour sa présentation et donne la parole aux membres du Comité.

13. L'ambassadeur Pekka HYVÖNEN (Finlande) observe que les quatre pays mentionnés dans l'exposé de M. LE COZ sont des États membres de l'Union européenne et note que les évaluations du GRETA pourraient également servir au suivi de la mise en œuvre de la directive de l'UE 2011/36/UE sur la lutte contre la traite des êtres humains. Il demande quel est le niveau de gravité du problème posé par le défaut d'enregistrement des enfants à leur naissance en Lettonie. M. LE COZ répond que, sans être répandu, ce problème et ses incidences sur la traite sont une source de préoccupation pour le GRETA et les autorités lettones.

14. L'ambassadeur Peter GUNNING (Irlande) insiste sur l'importance de faire la distinction entre les mariages de complaisance et la traite des êtres humains. Il déclare que les autorités irlandaises ont mené des enquêtes approfondies sur un certain nombre de cas de mariage de complaisance, mais qu'aucune preuve de traite des êtres humains n'a été trouvée. Il note que cette question sera probablement réexaminée dans le contexte du rapport du GRETA sur l'Irlande. Il souligne en outre que les autorités irlandaises sont prêtes à poursuivre leur étroite collaboration avec les collègues lettons.

15. M. Valeriu GHILETCHI, membre du Parlement de la République de Moldova et représentant de la commission de l'APCE sur l'égalité et la non-discrimination, mentionne le rapport de l'APCE en cours de préparation, visé au paragraphe 11, et souligne qu'il est important d'adopter une approche équilibrée.

16. Mme Hannah FISCHER (Allemagne) déclare que les autorités allemandes sont prêtes à coopérer avec le GRETA. En réponse à une question de Mme FISCHER concernant la coopération du GRETA avec d'autres organisations internationales, le président du GRETA par intérim donne des exemples de coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, l'UNODC, l'OSCE (en particulier la représentante spéciale et coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains), l'Union européenne, Europol, etc.

17. Mme Kanta ADHIN (Pays-Bas) se félicite de la présentation faite par M. LE COZ et indique que les autorités néerlandaises attendent avec intérêt la visite d'évaluation du GRETA aux Pays-Bas, dans le courant de l'année.

18. M. Laurent KNUBEL (Suisse, Département fédéral de justice et police) se félicite de l'échange de vues avec le président par intérim du GRETA et déclare que les autorités suisses attendent avec intérêt l'évaluation du GRETA.

## **Point 5 de l'ordre du jour : Examen des rapports du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par la France, la Lettonie, Malte et le Portugal**

### **5.1 *Projet de recommandation à adopter concernant la France***

19. Le président invite le représentant de la France à prendre la parole au sujet du rapport final du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention par la France. Mme Mélanie BILOCQ déclare que la France se félicite de l'esprit de coopération avec le GRETA et de la qualité du rapport. Le Gouvernement français considère le rapport comme un instrument utile pour développer les trois « P » de la lutte contre la traite. Depuis la visite d'évaluation effectuée par le GRETA, le Gouvernement a décidé de renforcer la lutte contre la traite par la création d'un groupe spécial interministériel, le 3 janvier 2013. Ce groupe, qui devrait être opérationnel dans les prochaines semaines, est chargé de poursuivre le développement du plan d'action anti-traite conçu en 2011. Les autorités françaises ont également prévu de modifier la législation dans les domaines mentionnés par le GRETA. Enfin, Mme BILOCQ informe le Comité que, le 28 novembre 2012, une circulaire a été envoyée aux préfets pour leur demander d'accorder une attention particulière aux demandes de permis de séjour déposées par des victimes de la traite.

20. Le Comité adopte la recommandation proposée à l'adresse des autorités françaises au sujet des mesures à prendre pour mettre en œuvre les conclusions du GRETA. Il décide de demander au Gouvernement français de l'informer d'ici au 15 février 2015 des mesures prises pour se conformer à cette recommandation.

### **5.2 *Projet de recommandation à adopter concernant la Lettonie***

21. L'ambassadrice Aiga LIEPINA (Lettonie) remercie le GRETA de sa coopération constructive et salue le premier rapport du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention par la Lettonie. Elle informe le Comité que le rapport du GRETA a été examiné avec soin par les autorités lettones, qui prévoient de s'en inspirer lors de la conception de programmes anti-traite. Malgré une situation financière difficile, les crédits alloués à la réadaptation des victimes de la traite ont été augmentés en 2013. Mme LIEPINA indique que les mariages de complaisance sont une source de préoccupation croissante en Lettonie, et souligne l'importance de la coopération avec d'autres pays pour lutter contre la traite. Enfin, elle confirme la volonté de la Lettonie de lutter contre la traite et de poursuivre la coopération fructueuse avec le GRETA.

22. Le Comité adopte la recommandation à l'adresse des autorités lettones. Il décide de demander au Gouvernement letton de l'informer d'ici au 15 février 2015 des mesures prises pour se conformer à cette recommandation.

### **5.3 *Projet de recommandation à adopter concernant Malte***

23. L'ambassadeur Joseph LICARI (Malte) déclare que les autorités maltaises se félicitent du premier rapport du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention par Malte. Les autorités maltaises considèrent que ce rapport et le projet de recommandation offrent des orientations utiles, et sont prêtes à les suivre.

24. Le Comité adopte la recommandation proposée à l'adresse des autorités maltaises. Il décide de demander au Gouvernement maltais de l'informer d'ici au 15 février 2015 des mesures prises pour se conformer à cette recommandation.

#### **5.4 *Projet de recommandation à adopter concernant le Portugal***

25. L'ambassadeur Luís Filipe CASTRO MENDES (Portugal) exprime la vive satisfaction des autorités portugaises au sujet du travail effectué par le GRETA et du dialogue constructif établi au cours de la première évaluation de la mise en œuvre de la Convention par le Portugal. Il indique que les autorités portugaises ont pris note des propositions du GRETA et que beaucoup d'entre elles ont déjà été mises en œuvre. D'autre part, il propose d'apporter deux modifications au projet de recommandation : remplacer le mot « améliorer » par « continuer d'améliorer » dans la phrase « à améliorer l'identification des victimes de la traite en la dissociant, dans la pratique, de leur participation à une procédure pénale, en développant les enquêtes proactives et en renforçant le caractère multidisciplinaire de l'identification des victimes », et supprimer le mot « systématiquement » dans la phrase « à veiller à ce que les victimes de la traite soient systématiquement informées de la possibilité de bénéficier d'un délai de rétablissement et de réflexion et se voient effectivement accorder un tel délai ».

26. Le Comité approuve les modifications proposées et adopte la recommandation à l'adresse du Portugal. Il décide de demander au Gouvernement portugais de l'informer d'ici au 15 février 2015 des mesures prises pour se conformer à cette recommandation.

#### **Point 6 de l'ordre du jour : Débat sur une éventuelle révision des règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA**

27. Le président rappelle que, lors de la réunion précédente du Comité, à l'issue de l'élection des membres du GRETA, certains membres du Comité avaient suggéré qu'il serait utile de revoir la procédure d'élection afin qu'elle prenne moins de temps. Il indique que les règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA ont été élaborées au cours de sept réunions de consultation informelle des Parties à la Convention, en 2008. Le président indique en outre que le Comité devrait garder à l'esprit, lors de sa réflexion sur les modifications à apporter aux règles, la nécessité d'assurer le caractère multidisciplinaire, le professionnalisme et la diversité du GRETA, tout en maintenant la légitimité du résultat des élections. Le président invite le Comité à tenir un tour de table sur la question de la révision des règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA.

28. Mme Mélanie BILOCQ (France) s'interroge sur les raisons de ne tenir que trois scrutins à chaque tour et propose qu'aux fins des élections, l'on distribue les membres du GRETA en deux groupes. L'ambassadrice Aiga LIEPINA (Lettonie) suggère de continuer à n'élire que trois candidats au maximum à chaque tour, mais de donner aux membres du Comité davantage de votes que le nombre de membres du GRETA à élire. M. Stefan RUTKOWSKI (Autriche) indique que ses autorités sont favorables au maintien du système actuel, mais qu'elles sont disposées à envisager toute modification offrant une utilité concrète. M. Marcel BABICZ (République slovaque) est également favorable au maintien des règles actuelles, qui ont apporté la preuve de leur efficacité pour assurer la qualification, le caractère multidisciplinaire et l'indépendance du GRETA. L'ambassadeur Andrei TEHOV (Bulgarie) formule des critiques à l'égard des règles d'élection actuelles et souhaite que soit adopté un système plus rationnel, qui s'inspire des règles d'élection en vigueur dans d'autres organes de suivi du Conseil de l'Europe. En particulier, il mentionne la possibilité d'introduire un renouvellement partiel de la composition du GRETA (en distribuant les membres du GRETA en deux groupes pour les élections) et de tenir autant de scrutins qu'il y a de sièges vacants. Mme Sara FINNIGAN (Suède) se déclare favorable à une révision des règles et suggère de mettre en place un petit groupe de travail pour formuler des propositions concrètes. Mme Kanta ADHIN (Pays-Bas) et M. James MOLONEY (Irlande) s'expriment eux aussi en faveur d'une révision des règles dans le sens des propositions faites par les intervenants précédents, tout en soulignant l'importance d'assurer la composition équilibrée du GRETA et de respecter le critère d'indépendance.

29. Le Comité décide de mettre en place un groupe de travail à composition non limitée, sous la présidence du président du Comité, qui pourra se réunir autant de fois que nécessaire avant la prochaine réunion plénière pour travailler sur une proposition écrite de modification des règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA. L'ambassadeur HYVÖNEN (Finlande) et M. RUTKOWSKI (Autriche) se déclarent prêts à faire partie du groupe de travail. Le président invite les membres du Comité à informer le secrétariat de leur intention de participer aux travaux du groupe de travail et leur demande de soumettre par écrit leurs propositions de modifications. Le Comité charge le secrétariat de préparer une note exposant ces propositions ainsi que l'expérience d'autres organes de suivi, et de fixer une date pour la première réunion du groupe de travail en consultation avec le président.

### **Point 7 de l'ordre du jour : Dates des futures réunions**

30. Le Comité décide de tenir sa 11<sup>e</sup> réunion le 7 juin 2013.

### **Point 8 de l'ordre du jour : État des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains**

31. Le Comité note que, depuis sa 9<sup>e</sup> réunion (12-13 novembre 2012), l'Allemagne et la Suisse ont ratifié la Convention (les 19 et 17 décembre 2012 respectivement), ce qui porte le nombre total de ratifications à 39. Le Comité invite une nouvelle fois les États membres du Conseil de l'Europe qui ne l'ont pas encore fait, les États non membres ayant participé à l'élaboration de la Convention, ainsi que l'Union européenne, à signer et/ou ratifier la Convention. En outre, le Comité appelle les autres États non membres à adhérer à la Convention.

### **Point 9 de l'ordre du jour : Informations sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le Comité des Parties**

32. La secrétaire exécutive de la Convention informe le Comité de la tenue d'une conférence internationale d'experts intitulée « Pour une prévention efficace : s'attaquer aux racines de la traite des êtres humains en Europe », qui a eu lieu les 4 et 5 décembre 2012 à Sofia (Bulgarie). La conférence avait été organisée en coopération avec la commission bulgare de lutte contre la traite ; les experts ont étudié la question de la prévention de la traite sous plusieurs angles (prévenir la traite parmi les groupes vulnérables, décourager la demande, partenariats public-privé, méthodes innovantes de sensibilisation).

33. La secrétaire exécutive informe également le Comité de l'avancement des suites données aux rapports d'évaluation du GRETA. Le 22 novembre 2012, une table ronde a été organisée à Bratislava (République slovaque) pour débattre de la mise en œuvre des propositions du GRETA et d'éventuelles activités de coopération destinées à faciliter ces mesures. Il est également prévu de tenir des tables rondes à Chypre et en République de Moldova au premier trimestre de 2013.

34. Enfin, la secrétaire exécutive informe le Comité de l'actuel projet d'organisation d'une conférence dans le cadre de la Présidence autrichienne du Conseil de l'Europe, au début de l'année 2014, pour faire le point sur les cinq premières années de mise en œuvre de la Convention. Elle indique également que le Conseil de l'Europe participera à l'organisation d'une conférence sur la protection des victimes de la traite qui doit avoir lieu en novembre 2013 à Varsovie, avec l'aide financière du programme norvégien de subventions Norway Grants.



## **Point 10 de l'ordre du jour : Informations sur les activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité des Parties**

35. L'ambassadrice Luisella PAVAN-WOOLFE, représentante de l'Union européenne, fait le point sur les derniers développements au sein de l'UE en matière de lutte contre la traite. Elle mentionne l'adoption, en juin 2012, de la stratégie de l'UE en vue de l'éradication de la traite des êtres humains pour la période 2012-2016, et rappelle que le délai imparti aux États membres de l'UE pour transposer la directive 2011/36/UE arrive bientôt à expiration (6 avril 2013). La prochaine réunion du réseau informel des rapporteurs nationaux ou mécanismes équivalents de l'UE dans le domaine de la traite des êtres humains aura lieu en mars 2013.

36. En outre, Mme PAVAN-WOOLFE rend compte de la conférence qui s'est tenue le 18 octobre 2012 à Bruxelles à l'occasion de la 6<sup>e</sup> journée de lutte contre la traite organisée par l'Union européenne. Elle indique également qu'un modèle d'information conviviale sur les droits des victimes a été présenté au Conseil des ministres de l'UE ; les autorités nationales pourront s'inspirer de ce modèle pour diffuser des informations sur les droits accordés aux victimes en vertu des législations nationales. En outre, la Commission européenne mène des travaux en vue d'améliorer la collecte de données relatives à la traite des êtres humains ; Eurostat a envoyé un questionnaire aux États membres et un rapport préliminaire est attendu au premier semestre de 2013.

37. La secrétaire exécutive de la Convention annonce au Comité la tenue, le 1<sup>er</sup> mars 2013 à Genève, de la première consultation régionale sur le droit à un recours effectif pour les personnes victimes de la traite, organisée par la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants. La consultation a pour but d'ouvrir un débat approfondi sur les contenus du projet de principes de base sur le droit à un recours effectif pour les personnes victimes de la traite, projet présenté au Conseil des droits de l'homme en juin 2011. En outre, la secrétaire exécutive annonce au Comité la tenue, du 16 au 18 avril 2013 à Amsterdam, d'une conférence intitulée « Putting Rantsev into practice », consacrée au renforcement de la coopération opérationnelle multidisciplinaire dans la lutte contre la traite. Le GRETA sera représenté à ces deux manifestations par son président *ad interim*.

## **Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses**

38. Le président informe le Comité que l'ambassadeur Alain COOLS (Belgique), vice-président du Comité, devrait prochainement quitter son poste de Strasbourg. Au nom du Comité, le président remercie M. COOLS pour sa précieuse contribution aux travaux du Comité et lui souhaite beaucoup de succès pour ses futurs projets. Il note que le Comité devra élire un nouveau vice-président à sa prochaine réunion.

## **Point 12 de l'ordre du jour : Adoption de la liste des décisions prises**

39. Le Comité approuve les décisions prises lors de la réunion.

## **Annexe I**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption du projet de l'ordre du jour**
- 3. Élection du/de la Président/e du Comité des Parties**
- 4. Échange de vues avec le Président *ad interim* du GRETA**
- 5. Examen des rapports du GRETA sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains par la France, la Lettonie, Malte et le Portugal**
  - 5.1 Projet de Recommandations à adopter concernant la France
  - 5.2 Projet de Recommandations à adopter concernant la Lettonie
  - 5.3 Projet de Recommandations à adopter concernant Malte
  - 5.4 Projet de Recommandations à adopter concernant le Portugal
- 6. Discussion d'une éventuelle révision des règles pour la procédure d'élection des membres du GRETA**
- 7. Dates des prochaines réunions**
- 8. État des signatures et ratifications de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains**
- 9. Informations sur les activités du Conseil de l'Europe intéressant le Comité des Parties**
- 10. Informations sur les activités d'autres organisations internationales intéressant le Comité des Parties**
- 11. Questions diverses**
- 12. Adoption de la liste des décisions prises**

## Annexe III

### LISTE DES PARTICIPANT(E)S

#### Members of the Committee of the Parties / Membres du Comité des Parties

##### **ALBANIA/ALBANIE**

M. Dastid KORESHI  
Représentant Permanent Adjoint  
auprès du Conseil de l'Europe

##### **ANDORRA/ANDORRE**

Mme Florència ALEIX LARTIGUE  
Représentante Permanente Adjointe  
auprès du Conseil de l'Europe

##### **ARMENIA/ARMÉNIE**

Ms. Varduhi MELIKYAN  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **AUSTRIA/AUTRICHE**

Mr Stephan RUTKOWSKI  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **AZERBAIJAN/ AZERBAÏDJAN**

Mr Emin ASLANOV  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **BELGIUM/BELGIQUE**

M. Alain COOLS  
**Vice-Président du Comité des Parties**  
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire  
Représentant Permanent  
auprès du Conseil de l'Europe

##### **BOSNIA AND HERZEGOVINA/ BOSNIE-HERZÉGOVINE**

Ms Lucija LJUBIC-LEPINE  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **BULGARIA/BULGARIE**

Mr Andrey TEHOV  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative to the Council of  
Europe

Ms Detelina STAMBOLOVA-IVANOVA  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **CROATIA/CROATIE**

Ms Anica DJAMIĆ  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative to the Council of  
Europe  
to the Council of Europe

Mr Ivan MINTAS  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **CYPRUS/CHYPRE**

Mrs Theodora CONSTANTINIDOU  
Ambassador  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

Mr Stavros HATZIYIANNIS  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

##### **DENMARK/DANEMARK**

Mr Claus VON BARNEKOW (*apologised/excusé*)  
Ambassador  
Permanent Representative to the Council of  
Europe

##### **FINLAND/ FINLANDE**

Mr Pekka HYVÖNEN  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

**FRANCE**

Mme Mélanie BILOCCQ  
Adjointe au Représentant Permanent  
auprès du Conseil de l'Europe

**GEORGIA/ GÉORGIE**

Mr Irakli GIVIASHVILI  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

**ICELAND/ ISLANDE**

Ms Berglind ÁSGEIRSDÓTTIR  
(*apologised/excusée*)  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative to the Council of  
Europe

**IRELAND/ IRLANDE**

Mr Peter GUNNING  
Ambassador Extraordinary and  
Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

Mr James MOLONEY  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**ITALY/ ITALIE**

M. Giuseppe CAVAGNA  
Représentant Permanent Adjoint  
auprès du Conseil de l'Europe

**LATVIA/ LETTONIE**

Ms Aiga LIEPINA  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent representative  
to the Council of Europe

Mr Mārtiņš KLĪVE  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

**LITHUANIA/ LITUANIE**

Mr Valdas ŠAKALYS  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**LUXEMBOURG**

M. Benjamin BOLLENDORFF  
Adjoint au Représentant Permanent  
Representation Permanente  
auprès du Conseil de l'Europe

**MALTA/ MALTE**

Mr Joseph LICARI  
Ambassador  
**Chair of the Committee of the Parties**  
Permanent Representative to the Council of  
Europe

**REPUBLIC OF MOLDOVA/ REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Ms Tatiana PÂRVU  
Ambassador  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

Ms Lilia ILIEȘ  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**MONTENEGRO/MONTÉNÉGRO**

Ms Ana VUKADINOVIĆ  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

**NETHERLANDS/ PAYS BAS**

Ms Kanta ADHIN  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

**NORWAY/ NORVÈGE**

Mr Jo HØVIK  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**POLAND/ POLOGNE**

Mr Robert DRZAZGA  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**PORTUGAL**

M. Luís Filipe CASTRO MENDES  
Ambassadeur  
Représentant Permanent  
auprès du Conseil de l'Europe

M. Luís B. SEQUEIRA  
Adjoint au Représentant Permanent  
auprès du Conseil de l'Europe

Mr Manuel ALBANO  
National Rapporteur for Trafficking in Human  
Beings  
Commission for Citizenship and Gender Equality

**ROMANIA/ROUMANIE**

Mr George BULIGA  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**SAN MARINO/ SAINT-MARIN**

Mme Barbara PARA  
Ambassadeur  
Représentante Permanente  
auprès du Conseil de l'Europe

**SERBIA/ SERBIE**

Mr Vladan LAZOVIC  
*Charge d'affaires a.i.*  
Deputy Permanent Representative  
to the Council of Europe

**SLOVAK REPUBLIC/ RÉPUBLIQUE  
SLOVAQUE**

Mr Marcel BABICZ  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**SLOVENIA/ SLOVÉNIE**

Mr Damjan BERGANT  
Ambassador Extraordinary  
and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

**SPAIN/ ESPAGNE**

Mr Fernando ALVARGONZÁLEZ  
Ambassador Extraordinary  
and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

**SWEDEN/ SUÈDE**

Ms Sara Finnigan  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

Ms Sara BENGTON  
Trainee  
Permanent Representation  
to the Council of Europe

**"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF  
MACEDONIA"/ « L'EX-RÉPUBLIQUE  
YUGOSLAVE DE MACÉDOINE »**

Mr Zoran BARBUTOV  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**UKRAINE**

Ms Oksana PASHENIUK  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**UNITED KINGDOM/ ROYAUME UNI**

Mr Mark GOREY  
Corporate Services Officer & Website Editor  
Permanent Representation  
to the Council of Europe

## Participants of the Committee of the Parties / Participants du Comité des Parties

### Ratifying States/ États ayant ratifié la Convention

**GERMANY/ ALLEMAGNE**  
(CETS N° 197 enters into force on 01/04/2013)

Ms Hannah FISCHER  
Legal Assistant  
Permanent Representation  
to the Council of Europe

**SWITZERLAND/SUISSE**  
(CETS N° 197 enters into force on 01/04/2013)

M. Laurent KNUBEL  
Responsable suppléant du Bureau de direction  
Service de coordination contre la traite d'êtres  
humains et le trafic de migrants (SCOTT)  
Département fédéral de Justice et Police (DFJP)  
Office fédéral de la Police (fedpol)  
État-major

### Signatory States/ États signataires

#### ESTONIA/ ESTONIE

Ms Gea RENNEL (*apologised/excusée*)  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

#### GREECE/ GRECE

M. Athanasios DENDOULIS (*apologised/excusé*)  
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire  
Représentant Permanent  
auprès du Conseil de l'Europe

#### HUNGARY/ HONGRIE

Mr Ferenc ROBÁK (*apologised/excusé*)  
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary  
Permanent Representative  
to the Council of Europe

#### TURKEY/TURQUIE

Mr Rauf Engin SOYSAL (*apologised/excusé*)  
Ambassador Extraordinary  
and Plenipotentiary  
Permanent Representative to the Council of Europe

**COUNCIL OF EUROPE BODIES /  
ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**COMMITTEE OF MINISTERS/  
COMITÉ DES MINISTRES**

Ms Tatiana PÂRVU  
Thematic Co-ordinator on  
Equality and Trafficking  
Ambassador  
Permanent Representative of  
the Republic of Moldova  
to the Council of Europe

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE  
COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLÉE  
PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Valeriu GHILETCHI  
MP, Parliament of the Republic of Moldova

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL  
AUTHORITIES OF THE COUNCIL OF EUROPE /  
CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET  
RÉGIONAUX DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Herwig VAN STAA (*apologised/excused*)  
President / Président

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR  
HUMAN RIGHTS /  
COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU  
CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Nils MUIŽNIEKS (*apologised/excused*)

**CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-  
GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF THE  
COUNCIL OF EUROPE /  
CONFERENCE DES ORGANISATIONS  
INTERNATIONALES NON-  
GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE  
L'EUROPE**

Karin NORDMEYER  
Zonta International Committee Chair  
President UN Women NC Germany

**International Intergovernmental Organisations  
/Organisations intergouvernementales  
internationales**

**EUROPEAN UNION /  
UNION EUROPÉENNE**

Mme Luisella PAVAN-WOOLFE  
Ambassadeur  
Chef de la Délégation de l'Union Européenne  
auprès du Conseil de l'Europe

M. Giovanni Carlo BRUNO  
Adjoint au Chef de la Délégation de l'Union  
Européenne  
auprès du Conseil de l'Europe

Ms Amandine VANDER EEDE  
Délégation de l'Union Européenne  
auprès du Conseil de l'Europe

**Observers of the Committee of  
the Parties  
Observateurs du Comité des  
Parties**

**RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE  
RUSSIE**

Mr Alexey MURATOV  
Deputy to the Permanent Representative  
to the Council of Europe

**Others / Autres**

**GROUP OF EXPERTS ON ACTION AGAINST  
TRAFFICKING IN HUMAN BEINGS /  
GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE  
LA TRAITE DES ETRES HUMAINS (GRETA)**

Mr Nicolas LE COZ  
President of GRETA

**Secretariat / Secrétariat**

**Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction générale des Droits de l'homme et État de Droit**

**Secretariat of the Council of Europe Convention on Action against Trafficking in Human Beings (GRETA and the Committee of the Parties) / Secrétariat de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA et Comité des Parties)**

E-mail: Trafficking@coe.int

Ms Petya NESTOROVA  
Executive Secretary

Mr David DOLIDZE  
Administrator

Mme Claudia LAM  
Administratrice

Ms Carolina LASÉN DIAZ  
Administrator

Mr Gerald DUNN  
Administrator

Ms Ita MIRIANASHVILI  
Administrator

Ms Rona STERRICKS (*apologised/excusée*)  
Principal Administrative Assistant

Ms Melissa CHARBONNEL  
Administrative Assistant

Ms Giovanna MONTAGNA  
Administrative Assistant

Ms Fabienne SCHAEFFER-LOPEZ  
Administrative Assistant

**Parliamentary Assembly / Secretariat of the Parliamentary Assembly**

**Congress of Local and Regional Authorities of the Council of Europe / Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe**

Ms Muriel GRIMMEISSEN  
Co-Secretary of the Current Affairs Committee/  
Cosecraire de la Commission des Questions d'Actualité

**Council of Europe Commissioner for Human Rights / Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe**

**Interpreters / Interprètes**

Ms Julia TANNER

Mr Christopher TYCZKA

Mr Jean-Jacques PEDUSSAUD  
|